

Entente sur la stabilité des postes de préposés aux bénéficiaires et auxiliaires

Un tournant majeur et historique pour les usagers les plus vulnérables, souligne le RPCU

Montréal, 3 novembre 2020 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), qui représente la majorité des comités des usagers et de résidents du réseau de la santé et services sociaux du Québec, salue l'entente sur la stabilité des postes de préposés aux bénéficiaires intervenue entre la FTQ et le gouvernement du Québec à la fin octobre.

Pour M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du RPCU, les usagers et leurs proches en sont les plus grands gagnants. « Cette entente aura des répercussions significatives sur la stabilité et la continuité des rapports humains avec les usagers les plus vulnérables. Elle entraînera une incidence positive sur le climat de travail, l'engagement du personnel, le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance dans les différents milieux de vie et sur la qualité des soins et des services dispensés. » affirme M. Rochefort.

L'entente, qui concerne 15 000 préposés aux bénéficiaires et auxiliaires aux services de santé et sociaux qui travaillent à domicile, prévoit la création de postes permanents et stables ainsi que l'intégration des nouveaux préposés aux bénéficiaires qui ont reçu une formation accélérée. Elle aura aussi pour effet de mettre un terme à la mobilité du personnel qui est nuisible dans la prestation de services, comme l'ont décrié de nombreux comités de résidents depuis plusieurs années, sans passer sous silence les effets néfastes générés par la pandémie de coronavirus depuis ses tout débuts.

« Toute la société est également gagnante puisque l'amélioration des conditions de travail favorisera la rétention des employés actuels et, du même coup, la venue de préposés aux bénéficiaires et auxiliaires pour qui ce choix de carrière offrira dorénavant des perspectives plus attrayantes. » affirme pour sa part M. Pierre Hamel, président du RPCU.

Toutefois, un bémol subsiste : le ratio. « Il faut un nombre suffisant de préposés aux bénéficiaires et d'auxiliaires aux services de santé et sociaux, sans quoi cette entente n'aura pas les effets escomptés. » prévient M. Rochefort.

Félicitant les parties impliquées, le RPCU invite l'ensemble des partenaires associés, tant syndicaux que patronaux, à poursuivre dans cette direction, certaines négociations étant en cours dans le cadre des renouvellements des conventions collectives. Le Regroupement rappelle que la finalité des services et de l'engagement des acteurs et employés du réseau de la santé et des services sociaux demeure la personne pour qui les soins et les services sont requis, soit l'utilisateur.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la quasi-totalité des comités des usagers et de résidents

du Québec, soit plus de 500 comités issus de l'ensemble des missions cliniques du réseau. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi. Site Web : www.rpcu.qc.ca.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744